

Extrait du Procès-verbal des Délibérations
Du Conseil Municipal du 08 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 08 avril à 19h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 01 avril 2026, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de **M. Serge CHOURRE**, Maire.

Présents : Herve WALLEZ, Victoire MAHIEU, Sébastien MAJESTE, Audrey BURGUE, Cédric HERARD, Julie CASEMAYOU, Bruno BERNOS, Hélène GUIRAL, Vincent MATHY, Christine FLORAS, Sylvie VALLAT, Christophe BLANCHET, Camille BAZAILLACQ

Absents :

Absent mais ayant donné pouvoir : Mathieu PEYROUTET a donné pouvoir à Christophe BLANCHET

Secrétaire de séance : Victoire MAHIEU

Début de séance : 19H35

Objet : DESIGNATION DE REPRESENTANTS A DIFFERENTES ENTITES

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que le récent renouvellement des membres du Conseil Municipal entraîne la nomination de représentants auprès des entités ci-dessous :

- *Syndicat Mixte du traitement des déchets*
- *Syndicat Mixte des transports urbains*
- *Territoire d'énergie 64*
- *SCOT du Grand Pau*
- *A.D.M.R.*
- *Correspondants ENEDIS*
- *Correspondants ORANGE-Téléphonie*
- *COTECH-PLH*

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

PROCEDE AUX DESIGNATIONS SUIVANTES :

- *Syndicat Mixte du traitement des déchets :*
Titulaire : **Christine FLORAS**
- *Syndicat Mixte des transports urbains :*
Titulaire : **Cédric HERARD**
Suppléants : **Julie CASEMAYOU**
- *Territoire d'énergie 64*
Titulaire : **Audrey BURGUE**
Suppléant : **Hervé WALLEZ**

Envoyé en préfecture le 09/04/2026

Reçu en préfecture le 09/04/2026

Publié le



ID : 064-216404780-20260408-2026040809-DE

Verso

Annulé

- *SCOT du Grand Pau* :
Titulaire : **Christophe BLANCHET**
Suppléant : **Victoire MAHIEU**
- *A.D.M.R.* :
Titulaire : **Victoire MAHIEU**
Suppléants : **Sylvie VALLAT / Cédric HERARD**
- *Correspondants ENEDIS* :
Titulaires : **Serge CHOURRE**
Suppléant : **Sébastien MAJESTE**
- *Correspondants ORANGE-Téléphonie* :
Titulaires : **Sébastien MAJESTE**
Suppléant : **Serge CHOURRE**
- *COTECH-PLH* :
Titulaires : **Christophe BLANCHET**

La présente délibération est transmise à Monsieur le préfet des Pyrénées Atlantiques, aux différentes entités après le dépôt en préfecture.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire, Serge CHOURRE



Envoyé en préfecture le 09/04/2026

Reçu en préfecture le 09/04/2026

Publié le



ID : 064-216404780-20260408-2026040809-DE

Verso

Annulé